

**Inscription obligatoire
avant le 9 avril :
caue77@wanadoo.fr**

**École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée
Amphithéâtre
12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne**

Les tables-rondes sont co-organisées dans le cadre du DSA d'architecte-urbaniste par : l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée représentée par l'École d'urbanisme de Paris, le Département de génie urbain, et l'Unité mixte de recherche «Architecture, urbanistique, société : savoirs, enseignement, recherche» (AUSser), l'École des ponts ParisTech et le DSAA Alternatives urbaines du Lycée polyvalent Adolphe Chérioux de Vitry.

Comité technique
CAUE 77 : Dominique Bonini, Marianne Souq
Éav&t/OCS : Marie-Charlotte Dalin
UMR-AUSser/IPRAUS : Anne Grillet-Aubert
DGU : Bruno Barroca
EUP : Gwendal Simon
DSAA Alternatives Urbaines : Danielle Seban
Renseignements auprès du CAUE 77
caue77@wanadoo.fr / 01 64 03 30 62



Accès :
RER A : station Noisy-Champs,
sortie Cité Descartes puis suivre ENPC,
puis école d'architecture

Route : autoroute A4,
Sortie n°10 Champs - Cité Descartes



Jeudi 12 avril 2018
Après-midi d'études (3/3)
Vacance des lieux
et urbanisme temporaire :
territoires et enjeux urbains
à l'École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée AMPHITHEATRE



Si l'histoire urbaine a toujours été marquée, plus ou moins fortement, par des situations transitoires et de renouvellement, le contexte de crise a amplifié ce phénomène. Les friches, les espaces vacants ou en déprise croissent depuis plusieurs décennies dans les cœurs ou les franges des agglomérations, voire dans des petites villes ou certains territoires ruraux.

Dans ce contexte, et dans l'attente d'un possible projet urbain, de nombreuses initiatives d'occupations temporaires émergent et visent, par différents moyens, la réactivation de la vie locale. Ces usages temporaires illustrent un « urbanisme transitoire », s'installant dans des espaces « en attente » à différents moments des transformations urbaines¹. Ils renseignent également sur la place prise, les approches centrées sur les usages de la ville, en complément de démarches plus « fonctionnelles ».

L'enjeu est important car, dans un contexte de raréfaction du foncier en ville mais aussi de fragmentation urbaine, ces projets « transitoires » peuvent être l'occasion de faire exister des lieux de rencontres et de travail et de répondre à la demande de proximité des habitants. De plus, pour nombre de professionnels comme pour des acteurs émergents, ce sont parfois de nouvelles manières de fabriquer la ville, au plus près des contextes et des besoins locaux, dans des espaces encore non réaffectés.

Ces délaissés, parties prenantes de la ville, peuvent d'ailleurs constituer des opportunités urbaines et immobilières. Ainsi, en Ile-de-France, plus de 70% des initiatives de ce genre sont initiées dans un contexte où un projet urbain est envisagé (ZAC, PNRU...)². L'occupation temporaire est aussi une opportunité, pour des proprié-

taires, de revaloriser l'image du site, de réduire les frais de gardiennage et d'entretien inhérents aux espaces inoccupés. C'est aussi l'occasion de tester des usages et des services afin d'améliorer l'acceptation et l'intégration d'un projet dans son environnement immédiat.

L'analyse de ces différents enjeux de l'«urbanisme transitoire» rythme les trois rendez-vous de l'année 2017-2018.

- La table-ronde de l'après-midi d'études du jeudi 30 novembre 2017 fut consacrée à l'état des lieux de la vacance en contextes urbains et péri-urbains afin d'en identifier les mécanismes et les acteurs.

- La matinée d'études du vendredi 2 février 2018 « Occupation temporaire : explorer de nouvelles urbanités » a apporté des témoignages sur des expériences d'occupations temporaires et des processus récents qui se font jour en réponse à la question de la vacance urbaine et de la vacance des sols, celle-ci pouvant être perçue « comme levier pour repenser les rapports entre sociétés et terres ».

- Le cycle de rencontres se termine par l'**après-midi du jeudi 12 avril 2018**, « Le temporaire comme préfiguration du projet urbain », consacrée à l'observation des apports que l'occupation transitoire génère au profit du projet urbain.

Ces rencontres sont destinées aux étudiants, aux professionnels et aux élus. Elles font intervenir en vue de débats et d'échanges avec la salle et sur une grande demi-journée des scientifiques, universitaires, praticiens spécialistes, acteurs de terrain et témoins.

Vacance des lieux et urbanisme temporaire : territoires et enjeux urbains

Le temporaire comme préfiguration du projet urbain

14 h 15 Accueil du public - Grand amphi Évav&t

14 h 30 Propos introductif

Paradoxaux friches urbaines

o **Philippe Bachimon**, professeur de géographie à l'université d'Avignon (SHS)

15 h 30 Table-ronde

Le temporaire comme préfiguration du projet urbain

En présence de Philippe Bachimon

o **Yannick Beltrando**, architecte urbaniste, agence Anyoji-Beltrando, maîtrise d'oeuvre urbaine

o **Aurore Rapin**, architecte urbaniste, membre actif du collectif et association Yeswecamp

L'après Grands voisins, le projet urbain de la ZAC Saint Vincent de Paul Paris

o **Elodie Berthomier**, chargée de projets, direction de l'aménagement, Plaine Commune

o **Nils Audinet**, paysagiste, représentante de l'association Chifoumi - animateur/participation des habitants

L'après des terrains maraichers de la ZAC des Tartres

17 h 00 Débats-échanges avec la salle

17 h 30 Clôture de l'après-midi



¹Voir Agathe VINCENT (2017). Du délaissé à l'attractivité, les temporalités de la fabrication de la ville. Mémoire de Master 2, parcours DUI, Ecole d'Urbanisme de Paris, Université Paris Est Marne-La-Vallée

²Voir Cécile DIGUET, Pauline ZEIGER et Alexandra COQUIERE (2017). L'urbanisme transitoire. Aménager autrement. Note rapide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, n° 741